

Projet Médico-Soignant

2022-2026

LES 11 OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET



Scannez-moi

Objectif #1

[Faire du rétablissement la colonne vertébrale des pratiques]

Accompagner les personnes vivant avec un trouble psychique dans la recherche d'une qualité de vie qui les satisfasse. Développer avec eux leurs compétences propres, leur équilibre entre santé, bien être dans leur logement, dans leur vie professionnelle, dans leurs relations affectives et sexuelles, et dans leur sentiment d'appartenance à la société. Apporter des soins à la personne, en mobilisant chez l'usager l'espoir, l'autodétermination et le pouvoir d'agir.

Objectif #2

[Améliorer la prise en charge en hospitalisation à temps complet]

Réduire les tensions sur les unités d'admission pour améliorer la qualité de l'accueil des patients et le cadre d'exercice des professionnels. Respecter les droits des patients tant pour la libre circulation des patients en soins libres que pour la limitation des placements à l'isolement ou sous contention des patients admis en soins sans consentement. Faire évoluer le cadre bâti de l'établissement pour assurer un accueil des patients dans des chambres à un lit et pour appliquer les recommandations de bonne pratique.

Objectif #3

[Organiser des pratiques de soins en extrahospitalier proactives et plus lisibles]

Prévenir l'hospitalisation par une meilleure articulation et cohérence des dispositifs des secteurs et en envisageant des actions avec l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux qui peuvent prendre en charge des personnes présentant des troubles psychiques.



Objectif #4

[Mieux intégrer les soins en addictologie au sein de l'établissement]

Décloisonner la psychiatrie et l'addictologie afin de mieux coordonner les interventions pour la prise en charge ou l'accompagnement des personnes présentant des troubles addictifs. Constituer un dispositif ressource pour la psychiatrie de secteur afin de lever les freins et réduire le délai d'une bonne prise en charge dans les parcours de soin des patients.

Objectif #5

[Poursuivre le développement de dispositifs spécialisés non sectorisés]

Reconnaître et consolider les dispositifs spécialisés dans la prise en charge des patients dans la mesure où ils interviennent sur des territoires plus larges que la zone d'intervention de l'EPSM (CRUMP, CRIAVS, ou TSA, UMPSA, Ariane, thérapies familiales, Sport-santé). Affirmer de manière plus forte des dispositifs intersectoriels dans le domaine des médiations thérapeutiques : Art-thérapie, Hortithérapie, Culture à l'hôpital, Médiations familiales.

Objectif #6

[Renforcer l'organisation des soins en pédopsychiatrie]

Réduire les délais d'accueil pour un premier rendez-vous afin d'enclencher une première évaluation et la constitution d'un dossier MDPH. Etendre l'accueil sans rendez-vous pour les familles et professionnels en priorité à Lisieux puis Falaise et Vire.

- Mettre en place le CATTP adolescents de la MDA et une équipe mobile sanitaire d'accès aux soins associée.
- Mieux formaliser la filière de soins spécifiques pour les TCA en favorisant les liens de la MDA avec les services universitaires de pédopsychiatrie et de pédiatrie du CHU dans le cadre du réseau dédié.
- Renforcer la coordination entre la pédopsychiatrie et la psychiatrie générale pour les 16- 25 ans ; favoriser la constitution de l'équipe mobile sanitaire de la MDA et son intervention sur le site de l'EPSM.
- Réorganiser l'offre en HDJ et CATTP en proposant des modalités de soins graduées et glissantes, et améliorer l'accueil des enfants présentant des TSA.
- Poursuivre le déploiement et la stabilisation du dispositif de consultations transculturelles et sa reconnaissance comme centre ressource héli-régional.
- Renforcer la « cellule enfants placés » du PPEA, en lien avec l'organisation départementale en cours d'élaboration avec le Centre hospitalier de Bayeux.

Objectif #7

[Consolider les dispositifs en faveur des personnes placées sous-main de justice]

Renforcer les effectifs des dispositifs du SMPR et de l'intrahospitalier pour répondre en 2023, à l'augmentation du nombre de places en détention liée au transfert de la maison d'arrêt sur la commune d'IFS et à la création d'une structure d'accompagnement vers la sortie sur le site de la Maladrerie. Ouvrir une unité d'hospitalisation spécifique pour les patients détenus au sein de l'EPSM. Former les équipes des unités d'hospitalisation sur leur prise en charge.

Objectif #8

[Reconnaître pleinement la place des structures médico-sociales]

En addictologie, coordonner les activités du CAARUD et du CSAPA avec les soins de secteur, en ville comme en hospitalisation. Affirmer le SAMSAH de l'EPSM comme un acteur central dans la mise en œuvre du rétablissement au sein de l'agglomération caennaise et en faire un centre de ressources pour les autres SAMSAH du département. Dans le cadre de la reconstruction de la Maison d'Accueil Spécialisé, affirmer l'accompagnement des patients présentant des TSA sévères comme un axe majeur.

Objectif #9

[Optimiser et stabiliser l'organisation fonctionnelle de l'EPSM pour mieux l'inscrire dans son territoire]

Rapprocher les secteurs autour de six grands pôles : un pôle de pédopsychiatrie, trois pôles psychiatrie générale, un pôle de psychiatrie pénitentiaire, un pôle Médecine Polyvalente Odontologie. Chacun des pôles de psychiatrie générale disposera de deux unités d'admission, d'une unité de moyen séjour et d'une unité de long séjour. Mettre en place une gouvernance interne aux pôles permettant le déploiement des initiatives et la dynamique de projet sur l'ensemble du territoire. Regrouper l'ensemble des activités de psychiatrie au sein d'un seul établissement positionné comme l'actuel EPSM de Caen qui deviendrait alors « l'EPSM du Calvados ».

Objectif #10

[Travailler au développement de la recherche]

Approfondir le modèle porté par la F2RSM des Hauts-de-France, concernant le portage de projets par des établissements non universitaires, voire en lien avec des partenaires médico-sociaux. Créer une fédération de recherche pour sortir de la dualité traditionnelle universitaire / non universitaire en intégrant le CHU, le centre hospitalier de Bayeux, la Fondation du Bon-Sauveur dans la Manche, les PSLA du territoire.

Aborder la recherche de façon pluri professionnelle intégrant les infirmiers, les psychologues.

Développer un axe formation afin de diffuser les différentes expertises et formations disponibles en interne et ouvertes aux personnes extérieures, mais aussi d'encourager des projets mutualisés sur le territoire.

Identifier un référent de la recherche pour initier et renforcer une dynamique de recherche au sein de l'EPSM.

Objectif #11

[Faire des ressources humaines un axe fort]

Structuriser et consolider la place des professionnels éducatifs dans le projet de l'établissement.

Elargir leur recrutement aux structures de secteurs et spécialisées, notamment les unités moyens et longs séjours, l'unité Ariane, mais aussi les hôpitaux de jour et équipes mobiles pour le déploiement de partenariats et savoirs faire nécessaires au développement de la réhabilitation psychosociale. Travailler leur complémentarité avec les professionnels soignants pour permettre une réelle synergie de langages et références différents.

Continuer à diversifier les approches en diversifiant les profils de psychologues, en recrutant des professionnels formés aux TCC et des neuropsychologues. Poursuivre dans la voie du recrutement de médiateurs de santé.